

# La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739  
NUMERO 21  
JUILLET 2002

## EDITORIAL

### SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>Le système statistique d'entreprises : un outil d'aide à la décision de politiques économiques</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	4
<i>Activités de la Direction générale</i>	4
<i>Activités internationales</i>	
<i>Echos des INS</i>	

Comme nous l'avions annoncé dans la précédente édition de *La lettre d'AFRISTAT*, le trimestre qui vient de s'achever a été marqué par la tenue à Bamako, du 17 au 18 juin, d'une réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT consacrée principalement à l'examen du rapport de la deuxième phase de l'étude "AFRISTAT après 2005".

Ce rapport, intitulé "Choix stratégiques et implications en terme d'organisation", porte sur la période 2006-2015. Les questions qui y sont traitées concernent notamment les objectifs et le rôle futurs d'AFRISTAT, les axes de travail prioritaires, l'élargissement à de nouveaux Etats membres, l'organisation et le mode de fonctionnement d'AFRISTAT et ses relations avec les organismes d'intégration régionale d'une part, les organisations internationales et les bailleurs de fonds d'autre part. Sur toutes ces questions, le Comité de direction a fait des propositions et des recommandations qui seront transmises ultérieurement au Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

Les travaux de la troisième phase de l'étude commenceront au cours du mois de juillet 2002 et aboutiront à l'examen par le Comité de direction, lors de sa réunion ordinaire annuelle d'octobre prochain, d'un rapport sur l'évaluation des besoins financiers et le schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006-2015.

Au cours du trimestre qui commence, sera également réalisée une évaluation indépendante d'AFRISTAT financée par EUROSTAT.

Par ailleurs, le Comité de direction a examiné au cours de sa réunion des 17 et 18 juin 2002, la demande d'adhésion de la République du Cap-Vert et a décidé de recommander au Conseil des Ministres d'admettre ce pays comme dix-huitième Etat membre d'AFRISTAT.

A la suite du Comité de direction, s'est tenu à Bamako, les 19 et 20 juin, un séminaire sur l'environnement institutionnel et organisationnel des systèmes statistiques nationaux. Destiné aux directeurs généraux des instituts nationaux de statistique, le séminaire a été l'occasion d'un échange fructueux d'expériences et de bonnes pratiques.

Enfin, le 21 juin 2002, une réunion préparatoire aux séminaires sous-régionaux PARIS21 pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale a rassemblé à Bamako outre les directeurs généraux des INS des Etats membres d'AFRISTAT, ceux du Cap-Vert et de quatre pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest en présence de M. Antoine Simonpietri, responsable du Secrétariat de PARIS 21.

**Le Directeur Général d'AFRISTAT**

**Lamine DIOP**

#### ADRESSE

BP E 1600  
Bamako, Mali  
Tél. (223) 221 55 00  
221 60 73  
221 60 71  
Fax (223) 221 11 40  
E-mail  
[Afristat@afristat.org](mailto:Afristat@afristat.org)  
Site Internet  
[www.afristat.org](http://www.afristat.org)

---

## **Le système statistique d'entreprises : un outil d'aide à la décision de politiques économiques**

---

Les investissements consentis pour développer les systèmes statistiques d'entreprises des pays d'Afrique subsaharienne ont connu un brusque coup d'arrêt au cours des années 80 suite à la réduction globale des moyens alloués aux Instituts nationaux de statistique (INS). Depuis, les systèmes d'information qui avaient été mis en place ont simplement été entretenus à moindre coût : les registres d'entreprises ont peu à peu perdu de leur pertinence ; plus grave, l'absence de production régulière de statistiques conjoncturelles et structurelles dans ce domaine a conduit les utilisateurs privés mais également publics à financer des actions ponctuelles (le plus souvent des recensements) dont la réalisation aurait dû être suivie, pour être efficaces, du déploiement de moyens spécifiques pour en assurer l'actualisation.

De plus, au cours des dernières années, l'importance croissante de l'évaluation et du suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté a placé le thème de l'emploi au centre des préoccupations des politiques de développement : cependant, si les plans d'action proposés tendent vers une meilleure appréciation de la demande d'emploi, l'évaluation de l'offre ne fait l'objet d'aucun dispositif d'observation spécifique.

Enfin, la statistique d'entreprises est traditionnellement circonscrite au champ de l'économie « enregistrée », le secteur informel étant approché par des investigations auprès des ménages. Référence à une norme comptable ou à l'inscription auprès des services fiscaux, cette définition pose le problème de la pertinence des statistiques produites à partir d'enquêtes (ou de déclarations administratives) en regard de l'économie réelle : compte tenu du poids du secteur informel dans certaines branches de l'économie (le commerce par exemple), on peut s'interroger sur l'utilité de ne diffuser que sur le champ des unités recensées.

Pourtant, l'orientation de politiques sectorielles et l'information des investisseurs publics et privés nécessitent que les instituts nationaux de statistique produisent régulièrement des indicateurs conjoncturels et structurels : l'emploi, les échanges intérieurs et extérieurs, l'évolution des capacités de production, les potentialités d'accès aux marchés nationaux et régionaux constituent des besoins d'information liés aux politiques de développement.

### **La construction d'un système statistique d'entreprise**

L'adhésion à des normes, et à des définitions et concepts communs, est essentielle, notamment pour les processus d'intégration régionale en cours : un règlement sur l'utilisation des nomenclatures d'activités et de produits lors de l'établissement de statistiques économiques par les Etats membres d'AFRISTAT existe depuis 2000. Un plan comptable général, le Système Comptable Ouest-Africain (SYSCOA), est en vigueur au sein des Etats membres de l'UEMOA, une disposition similaire est en cours d'élaboration pour ceux de la CEMAC ; c'est dire qu'une normalisation de la tenue et de la présentation des comptes des entreprises est en voie d'aboutir. Quant aux définitions de l'« emploi » ou de l'« entreprise », les normes internationales prévalent : encore faut-il les faire connaître !

Que le système statistique d'entreprise soit initialisé à partir d'une information provenant d'une source administrative (Impôts, Registre du commerce) ou d'un recensement, sa pérennité est conditionnée par la fréquence des actualisations qui lui seront appliquées par la suite. Situé au cœur d'un réseau inter-connectant l'ensemble des services administratifs en relation avec les entreprises, il doit être le destinataire privilégié des événements relatifs à la démographie des entreprises et être mis à la disposition de ses

partenaires aussi rapidement que possible.

Afin d'alléger la charge administrative qui pèse sur les entreprises dans le cadre de leurs obligations légales mais également d'économiser les ressources disponibles du côté des instituts nationaux de statistique, l'exploitation des déclarations administratives doit être systématisée. Réalisé pour les besoins de l'élaboration des comptes nationaux, le traitement à des fins statistiques des déclarations fiscales est inscrit depuis longtemps dans les travaux des INS et c'est parfois la seule activité dans le domaine des statistiques du secteur productif. L'informatisation progressive des services de l'Etat et l'acuité du problème de la charge qui pèse sur les répondants offrent les conditions optimales à une intensification de l'utilisation des fichiers administratifs : la production d'indicateurs sur le commerce extérieur a déjà fait l'objet d'un traitement de ce genre à travers la diffusion de logiciels permettant l'exploitation des données douanières. En s'appuyant sur le système déclaratif obligatoire dans le domaine de la main d'œuvre, les INS devraient être capables de produire des statistiques sur l'emploi.

En complément de l'exploitation des données administratives, la mise en œuvre d'enquêtes doit permettre d'élaborer des statistiques structurelles et conjoncturelles sur les domaines non couverts ou de pallier les lacunes de ces sources. Le suivi infra-annuel de la production, des décisions d'investissement et de l'appréciation des chefs d'entreprises sur leur environnement doit contribuer à la meilleure connaissance des évolutions à court et moyen termes de l'économie et permettre aux investisseurs et aux décideurs publics et privés d'orienter de façon optimale leurs décisions d'interventions.

## **La mission de coordination des INS**

C'est à l'institut national de statistique qu'il revient de coordonner l'élaboration d'un tel dispositif : son administration de tutelle doit lui en donner les moyens en même temps que les utilisateurs des données produites doivent exprimer leur adhésion.

Le recours à des normes et concepts définis au niveau international, éventuellement adaptés compte tenu des spécificités nationales, constitue le moyen optimal d'assurer la confiance des utilisateurs dans les statistiques produites. A cette fin, l'utilisation d'outils informatiques porteurs de ces standards<sup>1</sup> évite la remise en question de la fiabilité des indicateurs élaborés.

L'établissement d'un répertoire ne pose apparemment aucun problème hormis des coûts d'investissement et de gestion nécessaires à son initialisation et son administration. Cependant, selon la place qu'il occupe au sein du dispositif public, il peut être plus ou moins riche, plus ou moins rigide dans son fonctionnement. Chargé d'une fonction inter-administrative (comme l'est le répertoire SIRENE en France), le répertoire se doit d'être le reflet de l'état civil des unités légales et dépend donc dans son actualisation de procédures réglementaires. En revanche, son caractère central au sein du réseau constitué des services administratifs lui permettra d'être destinataire d'un grand nombre de signaux affectant la vie des entreprises, ce qui constitue un gage de fraîcheur des informations qu'il contient. D'un autre côté, s'il est uniquement destiné à une utilisation statistique, le répertoire pourra être actualisé en fonction uniquement de la connaissance des événements démographiques mais il sera alors (plus) délicat de faire accepter le partenariat avec les autres organismes publics,

ceux-ci n'y voyant pas leur intérêt immédiat.

L'exploitation des déclarations administratives soulève le problème de la coordination entre les services de l'administration. Même si le code identifiant les unités économiques a fait l'objet d'une disposition légale imposant son unicité dans les relations entre les services ainsi que celles entre l'administration et les entreprises, il reste d'abord à en vérifier l'application réelle. Ensuite, la différence légitime entre les champs d'application des obligations et l'univers économique que souhaitent couvrir les exploitations statistiques nécessite la mise en place de traitements spécifiques pour le redressement des entreprises « absentes ». Enfin, la mise à disposition par les services administratifs de données individuelles à destination de l'INS peut être perçue comme un abandon de « souveraineté ». En dehors d'un appui fort des instances politiques, il faut faire admettre que ceci ne découle que d'une rationalisation des compétences au sein de l'administration. De plus, l'allègement de la charge qui pèse sur les entreprises qui en résulte doit constituer l'argument indiscutable pour mettre en oeuvre cette nécessaire coordination.

La réalisation d'enquêtes nécessite que la position de l'INS soit bien définie. Le fait que l'administration qui en assure la tutelle soit souvent la même que celle qui gère les Impôts contribue à maintenir le trouble dans l'esprit du public et la référence à une loi statistique et aux règles de confidentialité auxquelles est soumis le traitement de données individuelles ne suffit pas : il faut démontrer aux entreprises l'indépendance et la neutralité du statisticien et l'utilité pour elles de contribuer par leur réponse à l'élaboration des résultats. Les restitutions d'enquêtes, la recherche de l'adhésion des organisations professionnelles représentant les entreprises et les salariés, l'engagement (et son respect) sur des dates de production des résultats doivent être systématisés. Mais, il est vrai que ces propositions n'offrent qu'une réponse technique à une question

d'ordre subjectif : comment établir la confiance des répondants dans un système dont ils ne voient pas la finalité économique ?

## **Le système statistique d'entreprises, un service public**

La mise en œuvre de dispositifs de suivi et d'évaluation des conditions de vie des ménages ne peut pas constituer le seul outil inscrit dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Indispensables pour apprécier l'ampleur du dénuement extrême de la population, ils doivent être accompagnés du développement de systèmes d'informations sur les appareils productifs pour que les autorités nationales, régionales et internationales puissent identifier l'ensemble des secteurs vers lesquels les mesures de politique économique doivent être orientées. Aucune action de ce genre n'apparaît encore dans les programmes de renforcement des capacités statistiques des INS et ce, malgré un accord unanime sur la nécessité d'y inscrire cette mission de service public.

<sup>1</sup> On pourra citer CHAPO pour l'harmonisation des indices des prix à la consommation, ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux, EUROTRACE pour les statistiques du commerce extérieur.

## Nouvelles d'AFRISTAT

### -- Réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT

Le Comité de direction d'AFRISTAT s'est réuni du 17 au 18 juin 2002 à Bamako en session extraordinaire pour examiner le rapport de la deuxième phase de l'étude « AFRISTAT après 2005 » consacré aux « choix stratégiques et implications en terme d'organisation ». La réunion, présidée par M. Maurice D. Bankolé, Directeur Général de l'INSAE du Bénin, en l'absence du président titulaire, empêché, a connu une grande participation.

La réunion du Comité de direction a été suivie par deux autres rencontres. Du 19 au 20 juin, s'est tenu un séminaire destiné aux directeurs des INS sur l'environnement juridique et organisationnel des systèmes statistiques nationaux. Il était animé par M. Jean-Louis Bodin, président du Conseil scientifique d'AFRISTAT, et les directeurs des INS. Le 21 juin, M. Antoine Simonpietri, du Secrétariat de PARIS21, a réuni les directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT et ceux des Etats de la CEDEAO non-membres d'AFRISTAT, pour discuter de la préparation des prochains séminaires régionaux et nationaux

PARIS21 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

### ♦ Visites

M. Yacouba Nabassoua, Directeur Général de l'AMAO a effectué une visite de travail à la Direction Générale d'AFRISTAT au cours du mois de mai 2002.

AFRISTAT a reçu la visite de M. Samuel Blazyck, dans le cadre de la préparation du séminaire pour les ONG basées au Mali qui aura lieu dans les locaux d'AFRISTAT le 10 juillet 2002 pour présenter l'initiative AIDA visant à promouvoir de larges échanges d'informations et un vaste dialogue sur les questions de développement.

## Activités de la Direction générale

### Mise en œuvre des volets du PARSTAT

#### -- Comité technique de suivi

Deux représentants d'AFRISTAT ont participé à la 9<sup>ème</sup> réunion du Comité Technique de Suivi des programmes d'appui de l'Union européenne à l'UEMOA, tenue à Ouagadougou les 12 et 13 juin 2002. Cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre des conventions de financement signées entre l'Union européenne et l'UEMOA et de formuler des recommandations pour une meilleure exécution de celles-ci. Au cours de cette réunion, le principe de prolongation pour un an du contrat de subvention entre la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT a été accepté.

#### -- Volet « comptabilité nationale »

Une mission conduite par un expert en comptabilité nationale s'est rendue du 5 au 17 avril à Niamey dans le cadre de la modernisation des comptes nationaux au Niger. Cette mission a permis de finaliser

la mise au point des nomenclatures nécessaires au paramétrage du module ERETES et de suivre les travaux engagés sur le traitement des sources d'informations avant leur chargement dans la base de données ERETES.

Une autre mission d'un expert en comptabilité nationale s'est rendue du 24 juin au 05 juillet 2002 à Dakar pour accompagner les comptables nationaux sénégalais dans l'implantation du module ERETES. L'objet de la mission était de vérifier les travaux sur les sources, de charger les données sources dans la base, de faire les pré-arbitrages et de procéder à la décentralisation de la base. Les comptables nationaux sénégalais ont été initiés à l'élaboration des équilibres ressources-emplois (ERE) et des comptes de branche (CB).

Un expert statisticien informaticien s'est rendu en mission à la DNSI du Mali au cours du mois de juin 2002. Il s'agissait de former les comptables nationaux à

l'installation et aux manipulations de base du module ERETES, version 3.0.

Une mission similaire avait aussi été réalisée par un expert statisticien informaticien à Niamey, du 9 au 17 mai, à la Direction de la statistique et des comptes nationaux.

#### -- Volet « Secteur informel »

La collecte et la saisie des phases 1 et 2 sont achevées depuis au moins quatre mois dans les quatre pays qui font partie de la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo) de l'enquête 1-2-3. De plus, pour ce qui est de la phase 3 financée par la France, la collecte et la saisie ont été réalisées au Bénin et sont en cours au Togo. Toutefois, les travaux d'apurement se sont révélés plus ardues que prévus. Pour accélérer cette phase des travaux, un atelier de traitement des données s'est tenu du 3 au 14 juin 2002 dans les

locaux d'AFRISTAT à Bamako. Cet atelier a regroupé deux participants de chacun des quatre pays ci-dessus et un représentant de la Commission de l'UEMOA. L'atelier était animé par les experts de DIAL et d'AFRISTAT.

Cette rencontre a permis de finaliser l'apurement des données de la phase 1, d'entreprendre le traitement pour la sortie des premiers résultats de cette phase et de faire le point de l'avancement des travaux d'apurement de la phase 2.

L'atelier avait notamment mis, l'accent sur l'harmonisation de la correction de certaines variables, en particulier les revenus. Selon le calendrier adopté par les

séminaristes, les premiers résultats de la phase 1 devraient être disponibles fin juillet 2002 dans les quatre pays concernés.

Pour ce qui est des pays de la seconde vague, la Côte d'Ivoire a achevé fin juin la collecte et la saisie de la phase 1. L'échantillon de la phase 2 a été tiré et les travaux de terrain seront lancés dans la deuxième semaine de juillet.

Quant au Niger et au Sénégal, un nouveau calendrier des travaux a été établi. Selon ce calendrier, la mise à jour des bases de sondage est prévue pour le mois de juillet 2002 et la collecte de la phase 1 pour la deuxième quinzaine du mois d'août 2002.

## -- Volet « Prix Guinée-Bissau »

Du 04 au 08 juin 2002, un expert statisticien informaticien a effectué une mission d'assistance technique à l'INEC à Bissau dans le cadre du volet Indice Harmonisé des Prix à la Consommation. Au cours de cette mission, un audit de la saisie a été effectué et les travaux d'apurement des fichiers ont été lancés. Ces travaux seront poursuivis par l'équipe locale. La prochaine mission devrait permettre de disposer de fichiers propres prêts pour le traitement.

## **Dans le domaine de la comptabilité nationale**

AFRISTAT a organisé un séminaire de formation au module ERETES et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux. Ce séminaire, réservé aux Etats membres de la CEMAC, s'est déroulé du 06 au 14 mai 2002 dans les locaux de

l'Institut de l'Economie et des Finances à Libreville. Il a été animé par deux experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT avec l'appui de Mme Charlotte Schiltz de l'INSEE. La formation au module ERETES s'est faite pendant les trois premiers jours à l'aide du jeu d'essai. Pendant les trois jours

suivants, les méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux du guide méthodologique, élaboré conjointement par AFRISTAT et les INS, ont été exposées aux participants. La dernière version du module ERETES a été présentée par l'expert de l'INSEE.

## **Dans le domaine de la prévision et de la conjoncture**

AFRISTAT a organisé un séminaire sur la conjoncture et la prévision économiques à court terme pour les Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT. Ce séminaire s'est tenu à Bamako du 20 au 24 mai 2002. Il est le premier du programme étalé sur trois ans financé par la France. Il a permis d'harmoniser les hypothèses de prévision économique, de procéder

à une analyse de la conjoncture du début du premier semestre 2002 et d'examiner les perspectives pour les années 2002 et 2003. Le prochain séminaire pour cette zone se déroulera à Bamako vers la mi-novembre.

En association avec le département de l'Informatique, de la Documentation et des Publications, une base de données

conjoncturelles est progressivement mise au point. Destinée à une publication régulière sur le site Internet d'AFRISTAT, elle doit permettre d'une part une appréciation globale de l'environnement économique international des pays membres et, d'autre part, une comparabilité des résultats conjoncturels obtenus.

## **Atelier FAO/AFRISTAT**

AFRISTAT a organisé en collaboration avec la FAO, du 27 juin au 5 juillet 2002, un atelier technique sous-régional sur les systèmes intégrés de statistiques agricoles en appui à la sécurité alimentaire. L'atelier a connu la participation de 15 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo) et du CILSS-AGRHYMET. L'objectif de

l'atelier était de circonscrire les besoins en données pour la sécurité alimentaire, de faire l'état des lieux des systèmes de statistiques agricoles et leur contribution aux politiques de sécurité alimentaire et d'échanger les expériences récentes et novatrices dans le domaine des statistiques agricoles et de la sécurité alimentaire entre les participants.

Les participants ont formulé plusieurs recommandations

relatives au renforcement de la coordination statistique dans les Etats, la prise en charge par les budgets nationaux du financement des activités de collecte de données agricoles, la diffusion des expériences réussies de mise en place de SICIIV2 nationaux et de dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire (Système d'Alerte Précoce (SAP) et de

<sup>2</sup> SICIIV : Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité

Système d'Information sur le Marché (SIM) ainsi que la diffusion

de méthodologies novatrices de collecte des données.

### **Estimation de la production maraîchère dans le District de Bamako**

L'enquête test sur le maraîchage à Bamako a été lancée le 6 juin 2002 avec la formation des enquêteurs. Cette opération qui est à but de recherche méthodologique, est

menée conjointement avec les administrations maliennes concernées (DNSI, CPS-MDRE, DNAMR, DRPS). Les opérations qui sont menées en plusieurs

phases devraient s'achever en décembre 2002.

Les résultats seront publiés au cours du premier semestre 2003.

### **Informatique et Diffusion**

Les travaux de mise en oeuvre de la 2gLDB à AFRISTAT sont en cours, et l'ensemble des données macro-économiques collectées auprès des Etats membres

devraient être chargées dans la base courant septembre 2002.

La publication du PROSMIC (version bilingue français anglais) est actuellement sous presse et

devrait être disponible en juillet. Cette publication sera largement diffusée auprès des institutions et organismes intéressés.

### **Missions d'appui des experts d'AFRISTAT**

#### **-- Cap-Vert**

♣ Un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Praia auprès de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert du 22 au 26 avril 2002 pour former les comptables nationaux capverdiens au module ERETES. L'INE, qui a pour objectif de rénover les comptes nationaux du Cap-Vert, envisage de choisir le module ERETES comme outil d'aide à l'élaboration des comptes.

#### **-- Gabon**

♣ Du 13 au 25 mai 2002, l'expert en enquêtes auprès des ménages et un expert statisticien informaticien ont effectué une mission d'appui à la préparation de l'enquête sur les dépenses des ménages de Libreville (EDM). Cette enquête a pour principal objectif de fournir les pondérations pour l'Indice harmonisé des prix à la consommation. La mission a consisté essentiellement en la finalisation des documents techniques et en la présentation de la méthodologie aux responsables de l'enquête. Les aspects informatiques ont également été évoqués. L'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué une seconde mission d'appui à la formation des contrôleurs de l'EDM du 22 au 29 juin. Il a été rejoint le 26 juin par le responsable camerounais de l'enquête sur les dépenses des ménages de

Yaoundé et Douala qui va poursuivre l'appui à la formation jusqu'au 4 juillet.

#### **-- Mali**

♣ L'expert macroéconomiste et l'expert chargé du secteur productif ont participé en juin 2002 à la formation des agents récemment recrutés par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI). L'expert macroéconomiste a assuré une initiation à la modélisation macroéconomique et à l'utilisation des modèles existants tandis qu'une présentation de la statistique d'entreprises a été effectuée par l'expert chargé du secteur productif.

♣ L'expert chargé du secteur productif a effectué une mission à la DNSI dans le cadre du suivi de l'indice de la production industrielle. En compagnie d'un cadre malien, il a effectué une visite de certaines entreprises non répondantes à l'enquête de conjoncture et a proposé des améliorations au questionnaire de l'enquête.

#### **-- Mauritanie**

♣ L'expert en statistiques agricoles s'est rendu à Nouakchott du 8 au 13 juin dans le cadre d'une mission auprès de la Direction des politiques, du suivi et de l'évaluation du ministère du Développement rural et de l'Environnement. L'objet de la

mission était d'assister cette direction à élaborer et à mettre en oeuvre une méthodologie d'enquête pilote sur le maraîchage.

♣ A partir du 22 juin, l'expert chargé du secteur productif a entrepris une mission à l'Office national de la Statistique. L'objectif de cette mission était d'apporter un appui technique au département des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale pour l'exploitation de l'Enquête nationale annuelle d'entreprises réalisée en 2001 sur les exercices comptables 1998, 1999 et 2000 ainsi que pour la préparation de la future enquête. La mission se poursuivra jusqu'au 6 juillet.

#### **-- Niger**

♣ Une mission conjointe de DIAL et d'AFRISTAT s'est rendue à Niamey du 24 juin 2002 au 1er juillet 2002, dans le cadre des activités du PARSTAT. Elle avait pour objet d'apporter un appui à la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN) du Niger en vue de la préparation de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 (mise à jour des documents techniques, calendrier, plan de sondage et dénombrement), d'examiner les éventuels problèmes administratifs et de programmer l'ensemble des travaux à venir.

## -- Sénégal

♣ Un expert statisticien informaticien s'est rendu à Dakar auprès de la Direction de la prévision et de la statistique (du 27 au 31 mai), pour apporter une assistance technique dans le

domaine des bases de données. Cette mission entre dans le cadre d'une convention entre AFRISTAT et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Dakar. Les travaux ont consisté à mettre en place des procédures pour la collecte régulière des données et

l'alimentation de la 2gLDB, et à développer des outils pour la saisie et la consultation des données de base de comptabilité nationale et de l'Indice de la production industrielle. Par ailleurs, des travaux ont débuté pour revoir la structure et l'organisation du réseau informatique.

## Activités internationales

### Suivi des DSRP et des Indicateurs du Millénaire en Afrique francophone

Depuis le mois d'octobre 2001, le PNUD a entrepris avec AFRISTAT une collaboration pour la mise en place d'un programme régional d'appui au suivi des DSRP et des Indicateurs du Millénaire couvrant une vingtaine de pays d'Afrique francophone. Au cours d'une phase d'assistance préparatoire qui a concerné quatre pays (Cameroun, Mali, Rwanda, Sénégal), un avant projet de document a été rédigé.

En vue de valider ce document, un atelier régional s'est tenu les 9 et 10 mai 2002 à Dakar, sous la présidence de Monsieur Jacques

Loup, Directeur Adjoint pour la région Afrique au PNUD.

Cet atelier, organisé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et par le Département des Affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat général des Nations unies, avec l'appui d'AFRISTAT, a regroupé une quarantaine de participants provenant de huit pays d'Afrique francophone, de DIAL et de divers organismes internationaux (Banque mondiale, Bureau international du travail, AFRISTAT et PNUD).

L'atelier a permis d'améliorer et d'affiner le document de projet et suite à cet atelier, une version finale a été produite. Le document devrait être signé dans les prochaines semaines, ce qui ouvrira la voie au démarrage effectif des activités.

AFRISTAT était représenté à ce séminaire par MM. Lamine Diop, Directeur Général, Prosper Backiny Yetna et Siriki Coulibaly, experts en pauvreté, et Paul-Henri Wirrankoski, expert en enquêtes auprès des ménages.

### Missions de la Direction générale

♣ Du 30 mars au 7 avril 2002, M. Lamine Diop, Directeur Général, s'est rendu successivement à Washington, New York et Paris dans le cadre de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

♣ M. Hubert Gbossa, expert en comptabilité nationale, a représenté le Directeur Général d'AFRISTAT à la 12<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité des Gouverneurs des Banques centrales des Etats membres de la CEDEAO tenue le 12 avril 2002 à Freetown en Sierra Leone. Cette réunion était consacrée à la relance des activités de l'Agence Monétaire Ouest Africaine (AMAO).

♣ Sur demande et financement de la Banque mondiale, M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint et M. Hubert Gbossa, expert en comptabilité nationale ont effectué une mission à Malabo du 6 au 14 mai 2002. L'objectif de cette consultation était de faire une évaluation institutionnelle et une

évaluation des performances du système statistique équato-guinéen en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme statistique de moyen et long termes.

♣ Du 27 au 30 mai 2002, M. Christian Girier, expert macroéconomiste, a participé à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée de Yaoundé (ISSEA) à une réunion consacrée à l'étude sur la création d'une filière de formation des Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) dans cette école. La réunion rassemblait autour des responsables de l'ISSEA, le Directeur de l'ENSEA d'Abidjan et l'expert d'AFRISTAT.

♣ Du 27 mai au 7 juin 2002, M. Martin Balépa a séjourné à Libreville dans le cadre d'une mission sur le renforcement institutionnel statistique conduite par M. Jean-Pierre Behmoiras,

Inspecteur Général Honoraire de l'INSEE.

♣ Le Fonds monétaire international (FMI) a signé avec AFRISTAT un contrat de service pour la mise en œuvre des plans d'amélioration des statistiques du secteur réel tels qu'ils figurent dans les métadonnées préparées par les Etats membres de l'UEMOA lors du séminaire organisé à Bamako en mars – avril 2001. M. Eric Métreau, expert en comptabilité nationale, a effectué, du 27 mai au 7 juin 2002, une mission à Washington pour préparer l'exécution de ce contrat qui se déroulera sur la période juin – décembre 2002 avec les Etats ayant manifesté leur intention de participer à ce projet. Une mission circulaire préparatoire dans ces Etats a débuté le 24 juin. Elle permettra de préciser les actions à entreprendre.

♣ Sur invitation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Martin

Balépa a pris part au séminaire, organisé les 19 et 20 juin 2002 à Paris, sur la restitution du programme des « études sur les économies locales » (Ecoloc) conduit en Afrique de l'Ouest au cours de ces dernières années en

partenariat avec le Programme de développement municipal (PDM).

♣ MM. Christian Girier, et Siriki Coulibaly, expert en pauvreté, se sont rendus à Niamey du 24 juin au 27 juin 2002 pour participer à la

première réunion du Conseil scientifique du LARES, dans le cadre du suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et ses voisins.

---

## *Echos des instituts nationaux de statistique*

---

### **Côte d'Ivoire**

♣ L'Institut national de la Statistique a un nouveau Directeur Général, en la personne de M. Mathieu Meleu, Docteur d'Etat en Economie, Statisticien économiste. La Direction générale d'AFRISTAT adresse ses vives félicitations à M. Meleu et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

♣ La collecte des données sur le terrain de la première phase de l'enquête 1-2-3, réalisée à Abidjan et consacrée à l'emploi, est terminée depuis le 4 juin 2002. La

saisie des données a démarré et la préparation de la deuxième phase (secteur informel) est en cours. Il est prévu de réaliser la deuxième phase à partir de juillet 2002. La phase 3, consacrée aux dépenses des ménages, sera lancée vers la mi-juillet pour s'achever vers la mi-août 2002.

♣ L'INS réalise aussi une enquête nationale sur le niveau de vie des ménages sur un échantillon de 10 800 ménages dont 1 980 pour la ville d'Abidjan. La collecte des données, déjà commencée, se terminera vers la fin du mois de juillet 2002. Les premiers résultats

portant sur les profils de pauvreté, sont attendus dès le mois d'août 2002.

### **Togo**

♣ M. Palanga Mawabouwè Valatho a été nommé Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité nationale depuis mai 2002. La Direction générale d'AFRISTAT adresse ses vives félicitations à M. Palanga et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

---

## *Réunions, ateliers et séminaires*

---

### **Réunion sur l'élaboration d'un programme d'harmonisation des comptes nationaux et des indices des prix à la consommation au sein de la CEDEAO**

Lomé, 16-20 septembre 2002

*La lettre d'AFRISTAT* peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP Rédacteur en chef : Martin BALEPA Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako <b>ISSN 1561-3739</b>
--